

ETUDE DES COMPAGNIES DE CIRQUE EN BOURGOGNE - 2011 / 2012 -

réalisée par Natan Jannaud - CirQ'@nflex [Dijon - Bourgogne]
Pour Liaisons Arts Bourgogne - le lab

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION – METHODOLOGIE | 3 |
| SITUATION GEOGRAPHIQUE | 5 |
| Répartition des compagnies et artistes individuels | 5 |
| Dynamiques territoriales | 7 |
| Une forte représentation du « Syndicat du Cirque de Création » (SCC) | 10 |
| SITUATION ECONOMIQUE | 11 |
| Répartition des compagnies par budget annuel | 11 |
| Ressources financières : Subventions et Aides | 13 |
| SITUATION ARTISTIQUE | 16 |
| Disciplines artistiques évoquées | 16 |
| TYOLOGIE DES SPECTACLES | 19 |
| PRODUCTION ET DIFFUSION DES SPECTACLES | 24 |
| Nombre de spectacles disponibles par compagnie | 24 |
| Lieux de représentations | 25 |
| Nombre de représentations par spectacle | 26 |
| Prix de cession des spectacles | 30 |
| FORMATION - TRANSMISSION | 33 |
| Formation professionnelle continue | 33 |
| Transmission | 34 |
| CONCLUSION | 36 |
| | |
| ANNEXES | 38 |

INTRODUCTION – METHODOLOGIE

Dans le cadre de ses missions de pôle régional de ressources dans le domaine du spectacle vivant, l'agence régionale *Liaisons Arts Bourgogne – le lab*, a commandé une étude sur les compagnies de cirque à la structure bourguignonne *CirQ'ônflex – Dijon – Bourgogne* (dédiée au développement, à la structuration et à la promotion du cirque actuel à Dijon et en Bourgogne).

Partant du constat commun qu'il manquait un certain nombre d'informations sur les acteurs des arts du cirque en région et que ces données étaient nécessaires pour penser un travail en faveur de la structuration du secteur, ces structures ont initié un travail d'étude des compagnies et artistes de cirque sur leur territoire.

Cette analyse se veut transversale et généraliste, traitant de différents domaines interdépendants : géographique, économique et social, artistique, etc.

Abordant tous ces axes, l'étude permet de porter un premier regard, à la fois concis et pluriel, sur les forces vives du cirque en Bourgogne. Elle permet ainsi de donner des repères sur les tendances actuelles de la création circassienne en région. Mais elle n'a pas pour objectif de remplacer une étude approfondie dans un domaine spécifique de recherche (approche mono-disciplinaire : « économique », ou « sociale », ou « artistique », etc.) du secteur ; ni d'approfondir la question des interconnexions entre les compagnies de cirque présentes sur le territoire et les structures de diffusion et de résidences de Bourgogne.

Cadrage

Dans un premier temps, nous avons été confrontés à plusieurs problématiques d'ordre géographique et administratif, mais également artistique concernant le cadrage même de ce travail.

A partir de quand pouvons-nous considérer qu'une structure est « installée en Bourgogne », ou encore, « de cirque » ?

Pour la question géographique, nous avons fait le choix de ne pas limiter l'étude aux compagnies dont le siège social se situait en Bourgogne, celui-ci ne reflétant pas parfaitement la diversité et la complexité des situations, ni l'implication sur le territoire. D'autres critères ont été pris en considération pour délimiter le périmètre d'analyse. Ainsi nous avons inclus certaines compagnies dont les locaux sont installés sur le territoire

régional, pour lesquelles les artistes vivent et créent en Bourgogne, et dont les créations se diffusent de manière non négligeable sur le territoire .¹

La délimitation artistique est une difficulté à laquelle nous avons été confrontés également.

A l'heure de l'hybridation des formes artistiques, la définition de « compagnie de cirque » d'une manière catégorique est périlleuse.

Afin de garder une certaine neutralité, nous avons donc laissé le choix à chaque équipe artistique de se définir «de cirque» ou non. Ainsi certaines compagnies de Bourgogne auraient pu être classifiées de circassiennes², tandis que d'autres, comprises dans l'enquête, pratiquent les arts du cirque de manière plus marginale .³

Nous avons également fait le choix de limiter l'essentiel de notre étude aux équipes artistiques déclarées auprès de l'administration en tant que **personne morale** (association, entreprise, etc.). Les quelques artistes individuels recensés figurent seulement dans l'approche géographique de l'analyse. Cette étude se limite également aux données recueillies durant l'année 2011. Il est possible que certaines situations aient évolué depuis.

Etape de réalisation de l'étude

Un questionnaire a été co-construit par *Liaisons Arts Bourgogne* et *CirQ'ôflex*. Il s'est inspiré des enquêtes réalisées précédemment par *Liaisons Arts Bourgogne* (concernant notamment les compagnies de théâtre et de danse en Bourgogne). Puis il a été adapté aux spécificités du secteur circassien, s'appuyant sur le travail réalisé par *HorsLesMurs - centre national de ressources des arts de la rue et des arts du cirque* - en vue de faciliter la comparaison entre les données régionales et les chiffres nationaux.

Envoyé à environ 35 structures, durant le mois de février 2011, les réponses à l'enquête se sont échelonnées jusqu'aux mois de septembre et octobre 2011, suite à de nombreuses relances. Il est apparu que certaines structures préalablement ciblées n'existaient plus, et d'autres ne correspondaient pas aux paramètres de l'enquête (compagnies davantage classées « arts de la rue », d'autres étant essentiellement tournées vers l'animation). Ainsi, nous avons pu recenser 24 compagnies de cirque en Bourgogne, parmi lesquelles 22 ont répondu au questionnaire.

1 Nous pouvons ainsi inclure : *La Cie Les Pêcheurs de Rêves* : leur siège social est déclaré à Strasbourg, mais leur local administratif et leur lieu de répétition sont implantés en Saône et Loire (La Chapelle St Sauveur - 71).

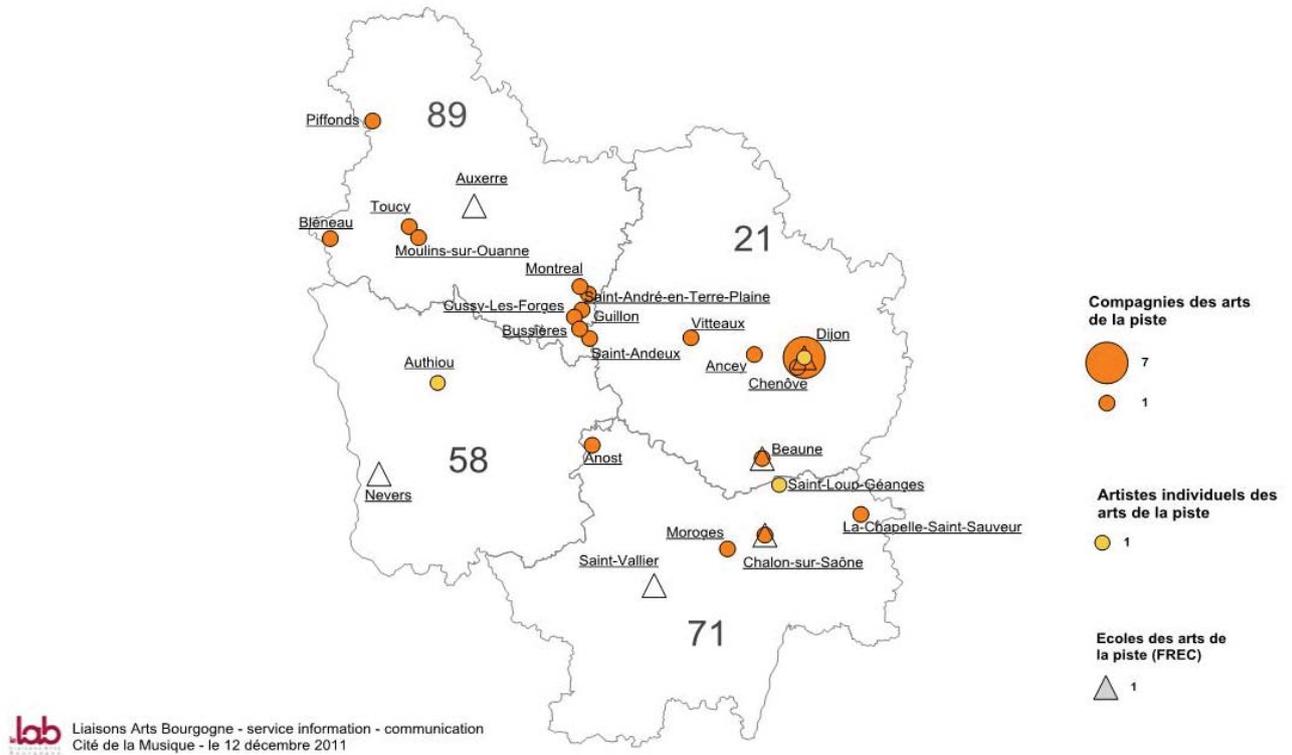
L'Atelier Lefevre & André : la structure administrative porteuse du projet est implantée à Paris, mais les deux artistes sont installés de longue date et travaillent de manière régulière dans le département de l'Yonne (Guillon - 89).

2 Exemple de la Cie nivernaise « (Dé)battements » de Cédric Joulie

3 Exemple de la *Touk Touk Cie*, de la *Cie la Fée Folie*.



Compagnies, artistes individuels et écoles des arts de la piste en Bourgogne



RÉPARTITION DES COMPAGNIES ET ARTISTES INDIVIDUELS

Sur les 24 compagnies recensées :

- 12 sont installées dans le département de la Côte d'Or (50%),
- 9 dans le département de l'Yonne (38%),
- 3 en Saône et Loire (13%),
- et 0 dans le département de la Nièvre.



A cela s'ajoutent des « entités artistiques indépendantes » (artistes individuels ou groupements d'artistes non formalisés administrativement) qu'il semble intéressant de recenser car développant une activité réelle sur le territoire de la Bourgogne.

Ainsi nous avons pu identifier :

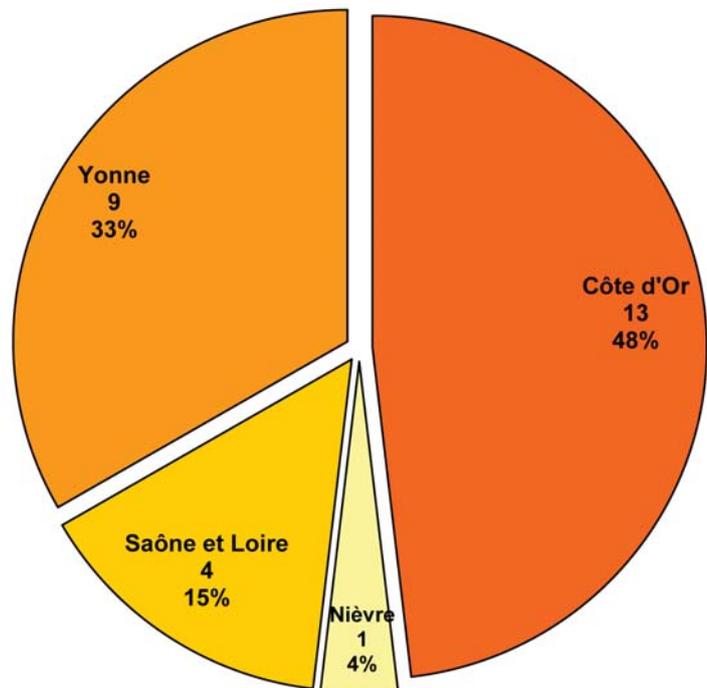
- une « artiste individuelle » dans la Nièvre (*Anelyz Lavalie* à Authiou),
- un en Côte d'Or (*John 'Bongo' Maingi* à Dijon),
- et un duo en Saône et Loire (*Chloé Moura* et *Mathieu Hibon*⁴ à St-Loup-Géanges).

Souvent associés à des lieux dédiés aux arts du cirque en devenir (l'association *Dyslexcirque d'Anelyz Lavalie*, en partenariat avec la Bergerie de Soffin dans la Nièvre, ainsi que *Le Magazin* de Mathieu Hibon et Chloé Moura en Saône et Loire), ces artistes individuels révèlent un certain dynamisme sur le territoire.

⁴ Courant 2011-2012, ces deux artistes se sont davantage structurés sous forme de compagnie (*Underclouds Cie*) avec laquelle ils ont en partie créé leur spectacle « le Funambus » en Bourgogne (soutien du Conseil régional à travers le dispositif « Arts publics »).

Ainsi au delà des 24 compagnies recensées, nous sommes en mesure d'ajouter 3 « entités artistiques indépendantes » ce qui amène à **27 le nombre « d'entités artistiques » développant le cirque en région Bourgogne.**

| Répartition des «entités artistiques*» par département



*compagnies, artistiques individuelles ou collectifs artistiques non formalisés en compagnies



> UNE IMPLANTATION MAJORITAIREMENT RURALE

59% des compagnies et artistes de cirque sont localisés en milieu rural (16 sur 27), contrastant ainsi avec la localisation de la majorité des structures culturelles bourguignonnes davantage implantées en milieu urbain.

L'agglomération dijonnaise est le seul centre urbain de la région qui concentre un nombre important « d'entités artistiques » circassiennes (9 sur 27, soit 33%), alors que le département de la Nièvre reste très peu pourvu en artistes et en compagnies de cirque (une seule « artiste individuelle » recensée en 2011).

| DYNAMIQUES TERRITORIALES

La cartographie permet de pointer certaines dynamiques territoriales impliquant des acteurs culturels complémentaires des compagnies :

> LA DYNAMIQUE « CHÂTEAU DE MONTHELON »

Le Château de Monthelon est un lieu de résidence et de recherche implanté dans le sud-est de l'Yonne, depuis 1998. Il est dédié, entre autres, aux artistes de cirque.

Au regard de la cartographie, de nombreuses compagnies (6) sont implantées près de cette structure. Au-delà d'une simple proximité géographique, cela révèle les liens forts et structurants, existant entre ce lieu de création et les artistes de ces compagnies.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que ces artistes sont pour la plupart issus de la même génération (artistes émergés durant les années 90, avec les compagnies « *Cirque 0* » « *Que-Cir-Que* » et « *Cirque Pocheros* »).



> DIJON, DES DYNAMIQUES CROISÉES

Phénomène propre à une agglomération de cette taille, différentes dynamiques s'entrecroisent pouvant expliquer la présence importante de compagnies et d'artistes.

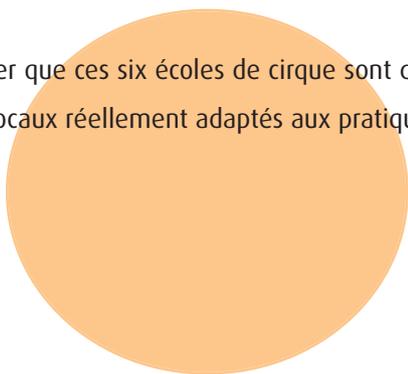
En l'absence d'un lieu référent, spécialisé dans le développement des arts du cirque tout au long de l'année sur l'agglomération dijonnaise, ce sont davantage l'addition de plusieurs initiatives et projets qui ont favorisé le développement de compagnies professionnelles. Parmi ces acteurs structurants, nous pouvons citer la présence de la *Compagnie ARMO-Jérôme Thomas* (depuis 2005), ainsi que le développement de *CirQ'ônflex* (depuis 2008). Ces deux entités ont notamment participé à l'émergence de plusieurs jeunes compagnies (*Opopop, Manie, Cirque Végétal,...*), en partenariat avec des lieux culturels dijonnais (*Théâtre Mansart*).

Le Circle - école de cirque de Dijon -, affilié au Cercle Laique Dijonnais - association d'éducation populaire - a également permis à certains artistes d'évoluer dans leur parcours professionnel (notamment *la Compagnie Cirque Ilya* dont l'un des fondateurs est l'ancien directeur de l'école).

> DE FAIBLES SYNERGIES ENTRE ÉCOLES DE CIRQUE ET ARTISTES PROFESSIONNELS

Six écoles de cirque (adhérentes à la *Fédération Régionale des Ecoles de Cirque - FREC*, ou en cours d'adhésion) sont identifiées en Bourgogne. Très peu de liens existent entre ces structures de formation et la création professionnelle. Les rares connexions existantes sont davantage d'ordre informel et personnel (exemple : *La Balle au bond* et la *Compagnie Cirko Senso* à Beaune ou, *Le Circle* et *la Compagnie Cirque Ilya* à Dijon).

Il est à noter que ces six écoles de cirque sont de taille modeste, et ne disposent pas toutes de locaux réellement adaptés aux pratiques du cirque dans leur diversité.





> UN RELAIS DE CERTAINS LIEUX PLURIDISCIPLINAIRES, MAIS TROP PONCTUEL

Il est difficile de mesurer quantitativement l'importance des liens structurants entre les différentes scènes pluridisciplinaires (Scène nationale, Théâtre municipal, etc.), et les artistes et compagnies de cirque car nous ne disposons pas de données chiffrées suffisantes.

Il apparaît toutefois que, dans la plupart des cas, le soutien apporté aux artistes par ces différentes structures est ponctuel et peu institué.

Il intervient davantage au moment de la diffusion, et parfois pour quelques structures au moment de la création (d'une manière limitée, par le biais de prêts de salle, d'apports en co-production restreints, etc.).

Trop ponctuels et fragmentés, leurs soutiens n'apparaissent pas suffisamment structurants à l'échelle du secteur. Ils restent pour autant indispensables et complémentaires, mais ne peuvent pas se substituer à des actions menées par des structures spécialisées dans le développement du cirque de création, agissant sur l'ensemble de la filière.

Néanmoins, parmi ces structures pluridisciplinaires, il a pu y avoir des accompagnements d'artistes plus conséquents et structurants, dépendant davantage de volonté personnelle de quelques directeurs.

Par exemple : *L'ARC - Scène Nationale* du Creusot (71), alors dirigée par Claude Meiller, a pu accueillir *Jérôme Thomas* durant plusieurs années.



Compagnie ARMO - Jérôme Thomas - «Libellule et Papillons»
Photo © Cie Jérôme Thomas



UNE FORTE REPRÉSENTATION DU « SYNDICAT DU CIRQUE DE CRÉATION » (SCC)

Comptant parmi les rares organisations nationales dédiées au cirque actuel⁵, le *Syndicat du Cirque de Création*⁶ (SCC) est particulièrement bien représenté à l'échelle régionale.

Contrairement au réseau national Territoires de cirque qui est composé des principales structures dédiées à la production et à la diffusion du cirque actuel (Pôles Nationaux, Scènes conventionnées), le *Syndicat du Cirque de Création* représente les compagnies de cirque.

En Bourgogne, à défaut de structures importantes dédiées à la production et à la diffusion de cirque, l'association nationale *Territoires de cirque* ne compte aucun membre. A l'inverse, un nombre croissant de compagnies bourguignonnes s'affilient au SCC, participant ainsi à une mise en réseau national, à la production de ressources (administratives, juridiques, techniques,...), à la représentation au sein d'instances professionnelles et institutionnelles.

Depuis quelques années, le nombre d'adhérents au niveau national ne cesse de croître et s'élève à plus de 50 adhérents en 2011. Le SCC compte parmi ses membres les compagnies de cirque majeures françaises (ex : *Cirque Plume*, *Cie Armo - Jérôme Thomas*, *Cie les Colporteurs*, *Cie XY*, *Cheptel Aleikoum*, etc.).

Sur la cinquantaine d'adhérents, 5 sont implantés en Bourgogne (4 compagnies⁷ « membres actifs » et une structure⁸ « membre associé »). **La région Bourgogne est ainsi l'une des plus représentées au sein de cette organisation** (en 3^{ème} place, après l'Île-de-France et Midi-Pyrénées).

⁵ Seulement deux « réseaux » complémentaires d'opérateurs culturels et/ou d'artistes co-existent : le *Syndicat du Cirque de Création* réunissant davantage les compagnies et quelques membres associés, et l'association *Territoires de Cirque*, réunissant 30 structures culturelles (pôles nationaux des arts du cirque, scènes conventionnées, scènes nationales, lieux patrimoniaux et/ou lieux de production)

⁶ Le *Syndicat du Cirque de Création* a notamment pour but « d'aider à la mise en oeuvre et au soutien de modes de création, de production et d'organisation, les mieux adaptés aux projets des équipes artistiques ». Plus d'informations : <http://www.syndicat-scc.org/>

⁷ Cie ARMO-Jérôme Thomas, Cie Rasposo, Cie Manie, le Cirque Végétal

⁸ CirQ'ônflex (Dijon)





> UNE STRUCTURATION ASSOCIATIVE TRÈS MAJORITAIRE

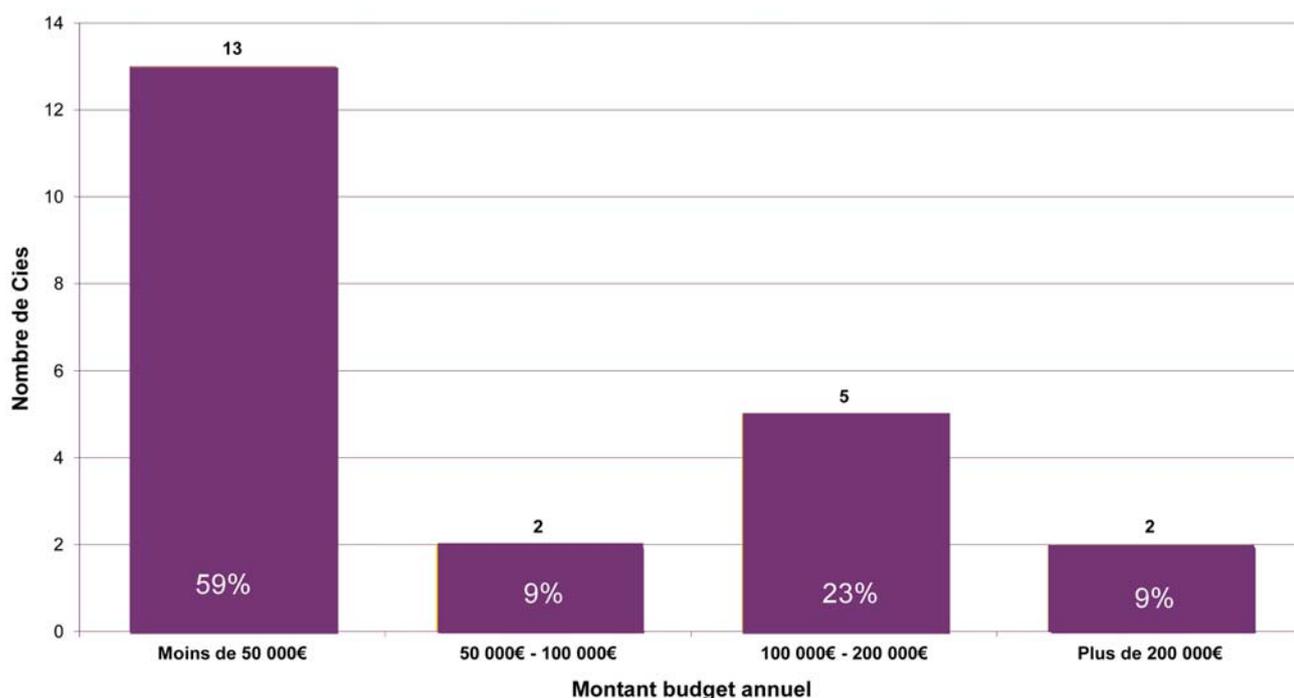
Sur les 22 compagnies qui ont répondu à l'enquête, 20 ont comme cadre juridique « l'association loi 1901 » (soit près de 90%). Les 2 autres (*Touk Touk Compagnie* et *Cirque Star*) sont sous la forme « commerciale » d'EURL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée).

Aucune compagnie n'a choisi une forme coopérative (SCOP, SCIC).

Ces répartitions sont assez proches des chiffres nationaux mis en avant par HorsLesMurs⁹ : 94% associations, 5,5% sociétés commerciales et 0,5% sociétés coopératives.

9 « Les Chiffres clés des arts de la rue et des arts du cirque » – Publication HorsLesMurs, Centre national de ressources des arts de la rue et des arts du cirque – juillet 2010

RÉPARTITION DES COMPAGNIES PAR BUDGET ANNUEL





> UNE MAJORITÉ DE STRUCTURES TRÈS MODESTES

Au regard des budgets annuels des compagnies, il s'avère qu'une grande majorité ne dépasse pas les 50 000 euros par an (13 compagnies sur les 22 réponses, soit 59%). Seulement deux compagnies se situent entre 50 000 euros et 100 000 euros. Cinq compagnies, soit 20%, ont des budgets annuels entre 100 000 euros et 200 000 euros.

Et enfin, deux autres déclarent plus de 200 000 euros de budget annuel.

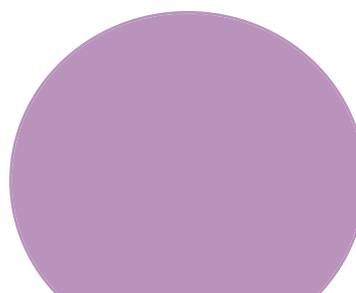
Les compagnies ayant un budget inférieur à 50 000 euros, sont le plus souvent des compagnies émergentes (*Compagnie Opopop, Compagnie Anxo, Cirque Végétal, Compagnie Mezcla, Compagnie Manie, ...*), et/ou des compagnies basées essentiellement sur un seul artiste (*Compagnie A&O, Compagnie Les Bleus de travail,...*).

> ENTRE « ÉMERGENCE » ET « RECONNAISSANCE », UN PALIER DIFFICILE À FRANCHIR

Il est intéressant de noter que la deuxième tranche (entre 50 000 et 100 000 euros) est sous représentée en Bourgogne. **Seulement 8% des compagnies bourguignonnes se situent dans cette fourchette, contre 23% au niveau national¹⁰.**

Un modèle économique avec ce type de budget semble peu réalisable en Bourgogne. L'étape entre compagnie « émergente » (budget inférieur à 50 000 euros) et compagnie « instituée » (budget annuel supérieur à 100 000 euros), semble difficile à franchir.

¹⁰ « Les Chiffres clés des arts de la rue et des arts du cirque »
- Publication HorsLesMurs, Centre national de ressources des arts de la rue et des arts du cirque - juillet 2010



> DES ÉQUIPES RESTREINTES

En parallèle avec les données budgétaires précédentes, un regard rapide sur la composition des équipes des compagnies pourrait être intéressant. Mais les réponses reçues sont peu détaillées (régime salarial, temps de travail, missions accomplies). Elles ne permettent pas d'établir une étude comparative détaillée entre budget annuel et composition des équipes permanentes et intermittentes.

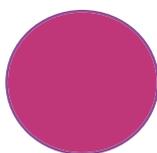
A première vue, il apparaît que seules les compagnies disposant d'un budget supérieur à 100 000 euros, peuvent commencer à embaucher un permanent administratif de manière pérenne (administration, production, diffusion).

Ainsi, au sein de ces compagnies de « petite » taille, ce sont souvent les artistes eux-mêmes qui réalisent ces missions. Ces compagnies font parfois appel à du personnel rémunéré « au pourcentage » (notamment pour la diffusion) ou externalisent certaines tâches à d'autres structures (pour la gestion salariale notamment).

RESSOURCES FINANCIÈRES : SUBVENTIONS ET AIDES

Dans l'étude des caractéristiques économiques des compagnies, la question des ressources financières mérite d'être traitée. Ces apports financiers proviennent, en grande majorité, de 4 sources : la vente de spectacles, les subventions, les apports en coproduction et les interventions pédagogiques.

Les ressources financières émanant de la vente des spectacles seront davantage abordées dans la partie « diffusion » (nombre de diffusions, prix des spectacles, etc.).



[Les données issues de l'enquête permettent uniquement d'avoir un regard partiel sur les subventions et les aides (de type mécénat) ainsi que sur la diffusion des spectacles. Nous ne disposons pas d'assez de données chiffrées (tels des budgets annuels détaillés avec montants et proportions des différentes ressources), pour porter un regard qualitatif et comparatif plus précis.]

Sur les 21 compagnies ayant répondu à cette question ¹¹ :

- > 7, soit 33%, ont été aidées par la **DRAC Bourgogne**, dans le cadre des aides à la création, depuis 2008, dont 2 sont aujourd'hui conventionnées (*compagnies ARMO - Jérôme Thomas et Rasposo*) ;
- > 11, soit 52%, ont été aidées par la **Région Bourgogne** depuis 2008 (dans le cadre de sa politique culturelle, donc hors « Emploi Tremplin »), dont 2 conventionnées (*compagnies ARMO - Jérôme Thomas et Rasposo*) ;
- > 5 compagnies, soit 24%, déclarent avoir reçu des subventions de leurs **départements** respectifs ;
- > 9, soit 43%, déclarent avoir reçu des subventions de leur **communes** respectives (dont 4 compagnies aidées par la Ville de Dijon) ;
- > 0 par leur **Communauté de communes** ou d'agglomération.

Concernant les autres aides et subventions :

- > 6 compagnies, soit 29%, déclarent avoir été aidées par des **sociétés civiles (Sacem-SACD et/ou ADAMI et/ou ONDA)**
- > 2, soit 10%, bénéficient d'**Aides à l'international**,
- > 2, soit 10%, de **Mécénat**.

- > 3 compagnies seulement (14%), déclarent ne bénéficier **ni de subventions, ni d'autres aides financières**.

Ces données quantitatives ne prennent pas en considération les montants des subventions. Ainsi cela ne reflète pas le degré d'implication des différents financeurs, ni les évolutions. Cela peut donc cacher un effet « d'émiettement » des aides de la part de certaines collectivités.

Pour compléter ces chiffres, il faudrait disposer du montant de chaque subvention, afin de savoir à quelle hauteur chaque institution finance les compagnies de cirque de Bourgogne, et ce que cela représente dans leur budget.

¹¹ La Cie Les Pêcheurs de Rêves, basée administrativement en Alsace, reçoit des subventions des collectivités locales et institutions de cette région (communes, département, région et DRAC). Nous ne l'avons donc pas inclus sur cette question spécifique. Concernant la Cie Atelier 29, d'Adèll Nodé-Langlois, nous avons repris les données de l'ancienne structure porteuse du projet artistique : la Cie Pocheros.

> L'ABSENCE DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES

Il apparaît - assez logiquement - que **les compagnies implantées en milieu rural sont nettement moins soutenues par leurs communes** (souvent très petites et sans budget culturel). Ainsi, les équipes artistiques implantées en milieu rural (la majorité des compagnies de Bourgogne) peuvent paraître lésées...

Nous pourrions être amenés à penser que les Communautés de Communes pourraient être davantage en capacité de palier ces inégalités. Mais, au vu des données recueillies, ce cas de figure n'apparaît pas : **aucune Communauté de Communes ne finance une équipe artistique circassienne implantée sur son territoire.**

Le fait que la compétence en matière « culturelle » reste optionnelle pour ces collectivités territoriales ne favorise pas l'engagement de celles-ci auprès des équipes artistiques implantées sur leur territoire.



Cie ATELIER 29 - Adèll Nodé-Langlois - Photo © Alain Julien



| DISCIPLINES ARTISTIQUES ÉVOQUÉES

| Composantes artistiques des compagnies | | | | | | | | | | | | | |
|--|-----------|-----------------------|----------------------------------|-------------------------|-------|------------|---------|-------|---------|--|--------|--------------------|---------------------|
| | Acrobatie | Acrobatie aérienne | Jonglage - Manip. d'objets | Equilibre sur objets | Magie | Clown | Musique | Danse | Théâtre | Arts visuels (multimédia, arts pla.,etc) | Autres | Total citations | Total compagnies |
| Nbre de compagnies | 11 | 5 | 17 | 12 | 8 | 16 | 10 | 3 | 10 | 5 | 5 | 102 | 22 |
| % des compagnies | 50% | 23% | 77% | 55% | 36% | 73% | 45% | 14% | 45% | 23% | 23% | | |

> PARMIS LES DISCIPLINES CIRCASSIENNES

Il apparaît que **2 disciplines sont davantage développées par les compagnies : le jonglage et le Clown**. Ces disciplines sont citées par une grande majorité des équipes artistiques (environ 3/4).

Puis arrivent, en 3ème et 4ème positions, l'Equilibre sur objets et l'Acrobatie, pour environ la moitié des compagnies.

Et enfin, de manière plus minoritaire, la Magie et l'Acrobatie aérienne sont représentées, respectivement, par 1/3 et 1/4 des compagnies.

> PARMIS LES AUTRES DISCIPLINES ARTISTIQUES

Un nombre non négligeable de compagnies de cirque (45%) ajoutent les rubriques « Musique » et « Théâtre » en parallèle de leurs activités plus typiquement circassiennes.

Seulement 3 compagnies sur 22 (14%) évoquent la « Danse », celle-ci devenant la discipline la moins citée par les artistes de cirque en Bourgogne.

Et enfin, 23% des compagnies de cirque situent également leur activité dans les « Arts visuels » (arts plastiques, multimédia,...) et/ou dans « d'Autres » disciplines (ex : Marionnette ; botanique pour le *Cirque Végétal*, ...).

> DIFFÉRENTES HYPOTHÈSES POUVANT EXPLIQUER CETTE SURREPRÉSENTATION DU JONGLAGE ET DU CLOWN

- Un manque de lieux adaptés aux disciplines aériennes :

Il est intéressant de noter que les disciplines circassiennes les plus représentées sont celles qui ne nécessitent pas forcément de structures spécifiques d'accueil. A ce titre, la pratique du jonglage ou du clown ne nécessite pas d'équipements particuliers, contrairement à l'acrobatie aérienne.

Cela pourrait refléter un certain manque d'équipements et de lieux de travail, adaptés aux pratiques de l'ensemble des arts du cirque tout au long de l'année. Au-delà des écoles (dont on a remarqué le peu de liens avec le monde professionnel), il n'existe pas (ou très peu) en Bourgogne de lieux d'entraînement régulier, complémentaires aux lieux de créations de spectacles.

- Des présences artistiques influentes :

Comme il a été souligné dans la situation géographique précédente, certains territoires comptent davantage de compagnies, en partie grâce à des dynamiques insufflées par quelques artistes « influents ».

Par exemple : l'activité artistique de *Jérôme Thomas* à Dijon a certainement participé à la professionnalisation de nombreux jongleurs en Côte d'Or, ces derniers ayant pu profiter de ses créations et de ses enseignements pour évoluer dans leur carrière. Comme nous pouvons être amenés à penser qu'une certaine émulation autour de l'art du clown a pu se créer sur certains territoires au contact d'artistes influents.



- Une plus grande longévité relative à la pratique de certaines disciplines de cirque

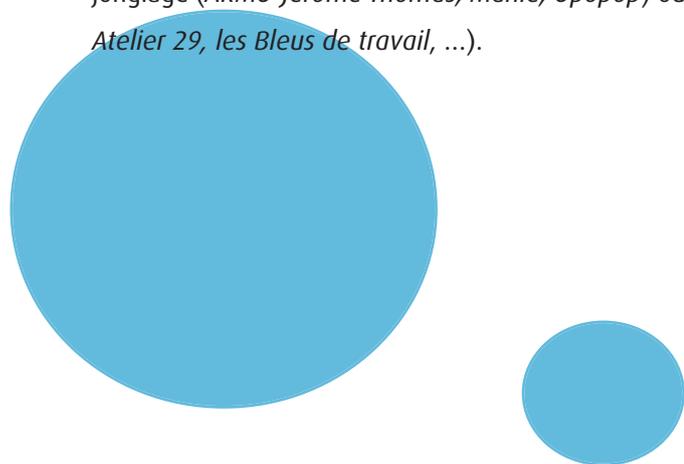
Certaines disciplines de cirque exigent davantage de capacité physique que d'autres. La plupart des disciplines acrobatiques (qu'elles soient aériennes ou au sol) sont particulièrement exigeantes pour le corps de l'artiste et plus propices aux blessures. Les différents artistes de cirque, en fonction de leur discipline, n'ont ainsi pas la même espérance de « longévité de carrière ». Alors qu'un clown pourra plus facilement travailler jusqu'à un âge avancé, le contorsionniste sera plus vite contraint à envisager une reconversion.

Cette évidence permet d'expliquer en partie la présence d'une majorité d'artistes jongleurs et clowns en Bourgogne.

> UNE MAJORITÉ DE COMPAGNIES « PLURIDISCIPLINAIRES »

Contrairement à une tendance nationale à la spécialisation des compagnies de cirque, une majorité des équipes bourguignonnes se définissent davantage comme pluridisciplinaires.

Les quelques compagnies « spécialisées », le sont essentiellement dans l'art du jonglage (*ARMO-Jérôme Thomas, Manie, Opopop*) ou dans celui du clown (*Les Totors, Atelier 29, les Bleus de travail, ...*).





Sur les 22 compagnies ayant répondu à l'enquête, 20 ont complété les « fiches créations » de manière assez complète¹². Ainsi, nous sommes en capacité de porter notre analyse sur un total de 53 spectacles « disponibles » (« disponibles à la vente »).

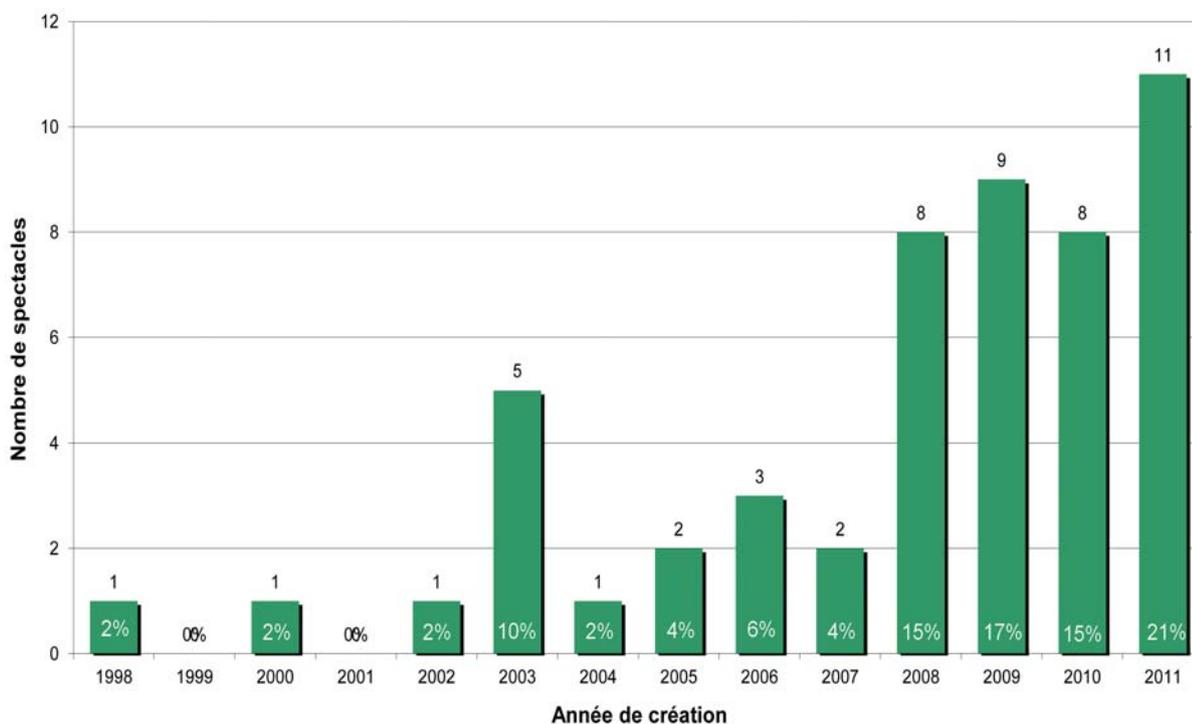
Au total, nous pouvons estimer qu'il **existe près de 65 créations circassiennes disponibles en Bourgogne**¹³.

12 Parmi ces 22 Compagnies, il manque les « fiches créations » de la Compagnie les Bleus de travail et de la Compagnie Les Totors, développant davantage l'art clownesque.

13 Environ 65 créations, en intégrant : les Compagnies les Bleus de travail (3 à 5 spectacles), Les Totors (3 à 6 spect.), Gourdin-Ténart (environ 3) et les Sales Timbanques (1 à 2). Et cela sans compter les créations des artistes individuels présents en région.

> DES CRÉATIONS RELATIVEMENT RÉCENTES

Années de création des spectacles disponibles



69% des spectacles répertoriés (et encore disponibles en 2011), ont moins de 4 ans d'existence. Autrement dit, une bonne majorité des spectacles sont récents.

Ce phénomène régional est d'autant plus marquant si nous le comparons aux chiffres nationaux¹⁴, qui estiment à 56% la part de spectacles ayant plus de 5 ans d'existence.

14 « Les Chiffres clés des arts de la rue et des arts du cirque » – Publication HorsLesMurs, Centre national de ressources des arts de la rue et des arts du cirque – juillet 2010



Nous pouvons émettre quelques hypothèses à propos de ce phénomène :

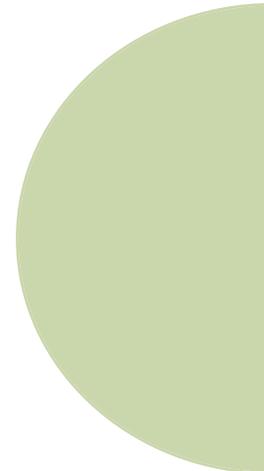
- Les compagnies régionales étant plus jeunes que la moyenne nationale, leurs créations sont donc automatiquement plus récentes.
- Les opportunités de diffusion des spectacles des compagnies bourguignonnes sont moins importantes qu'au niveau national, les obligeant ainsi à renouveler plus régulièrement leurs spectacles disponibles.

> DURÉE DES SPECTACLES : UNE MAJORITÉ DE SPECTACLES ENTRE 30 MIN ET 1H, ET RELATIVEMENT PEU DE FORMES COURTES

| Durée des spectacles | | | | | |
|----------------------|----------|-----------------------|--------------|--------|-------|
| | < 30 min | de 30 min à 1h | de 1h à 1h30 | > 1h30 | Total |
| Nombre Spectacles | 5 | 32 | 14 | 2 | 53 |
| | 9% | 60% | 26% | 4% | |

60% des spectacles répertoriés durent entre 30 min et 1h. Puis, viennent les formes plus longues - entre 1h et 1h30 - représentant 26% des créations ; et enfin, plus à la marge, les spectacles courts - de moins de 30 min - avec 9%, et les spectacles longs - de plus de 1h30 - avec 4%.

La part des spectacles courts (moins de 30 min) **paraît assez réduite pour le secteur « cirque »**. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ces chiffres montrent que peu de compagnies circassiennes créent, d'une part, des spectacles répondant au format « numéro » (moins de 10 min.), adaptées au cabaret et au cirque traditionnel, et d'autre part, des formats courts (autour de 20 min.) adaptés notamment au festival de rue (pouvant se jouer plusieurs fois par jour).



La tranche la plus fréquente (entre 30 min et 1h), englobe plusieurs types de spectacles, expliquant en partie sa grande représentation :

- des formats « moyens-courts » (proche de 30 min) notamment adaptés à la diffusion dans les festivals d'arts de la rue et/ou à du jeune public,
- et des formats « moyens » (plus proche d'une heure), que l'on retrouve davantage en salle (théâtre).

> DES SPECTACLES « TOUT PUBLIC »

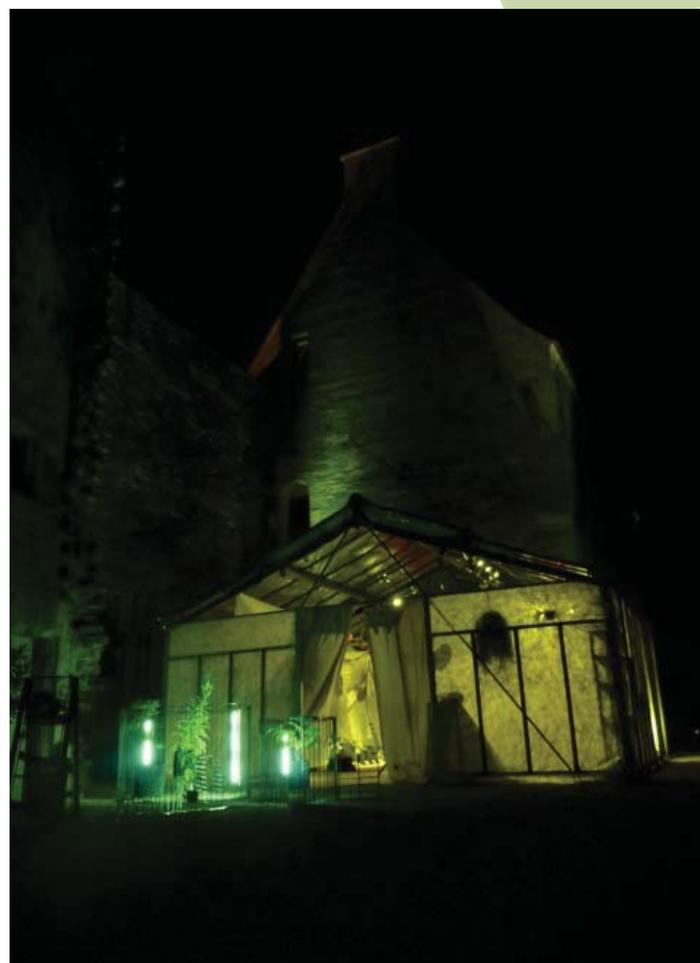
La grande majorité des spectacles sont déclarés comme étant « tout public » : 46 (soit 87%), contre seulement 6 « jeune public » (soit 11%), et un seul déclaré pour « adultes » (2%).

Il est tout de même intéressant de noter que parmi cette majorité de spectacles « tout public », il y a une part non négligeable (mais difficilement quantifiable) de créations se jouant régulièrement devant un public essentiellement « jeune » (lors de séances scolaires, ou pour des Comités d'entreprise ou des fêtes,...).

> DES JAUGES MOYENNES

Assez peu de spectacles ont été créés exclusivement pour de petites jauges (inférieures à 100 personnes) : seulement 5 spectacles sur les 50 réponses obtenues, soit 10%. Et de la même manière, il existe relativement peu de spectacles à plus grandes jauges (entre 500 et 1000 personnes) : seulement 8 sur 50, soit 16%.

Alors qu'une grande majorité des spectacles sont davantage adaptés pour des jauges moyennes, comprises entre 100 et 500 personnes : 37 spectacles sur 50, soit 74%.



Imaya - Chateauneuf-En-Auxois - Cirque Végétal - Lucas David

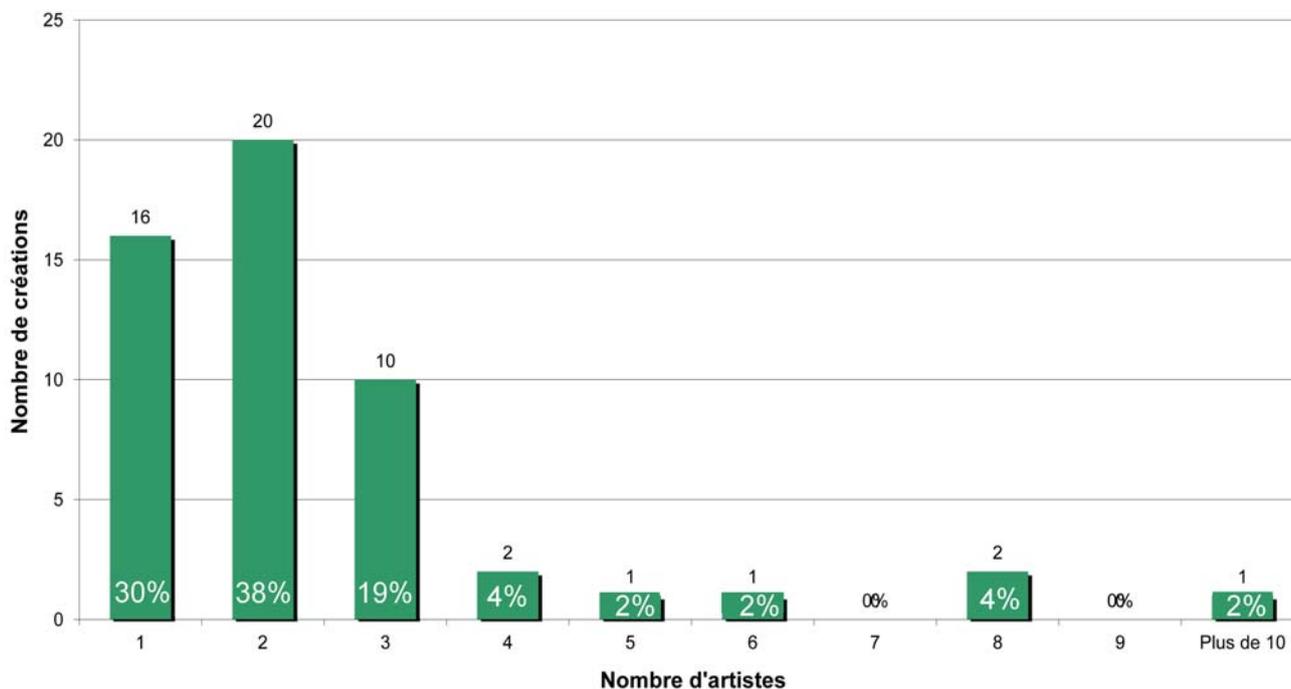


> DAVANTAGE EN FRONTAL ET/OU EN DEMI-CIRCULAIRE, ET PEU DE CIRCULAIRE

- 43% se jouent exclusivement en frontal, et ce pour des questions de contraintes techniques et/ou de choix artistiques.
- 42% des spectacles peuvent se jouer aussi bien en « frontal » qu'en « demi circulaire », selon le contexte de diffusion.
- A l'opposé, les spectacles se jouant en « circulaire » sont assez rares (5 spectacles, soit 9%), révélant la grande spécificité artistique d'une mise en piste à 360°.
- Une fois de plus, contrairement à une certaine image classique du cirque, il existe extrêmement peu de formes déambulatoires (une seule, soit moins de 2%). Cette donnée va ainsi à l'encontre de l'image de la « parade », très souvent attachée aux arts du cirque.

> TRÈS PEU D'ARTISTES SUR SCÈNE

Nombre d'artistes* par création



* artistes sur scène uniquement



Les spectacles les plus représentés sont ceux qui comptent seulement deux artistes (38% des spectacles), ou un seul (30% des spectacles) voire trois (19%). Le duo est ainsi la forme la plus présente, suivi respectivement par le solo et le trio.

Ces trois configurations (solo, duo, trio) représentent à elles seules 87% des spectacles, soit la grande majorité des créations circassiennes en Bourgogne.

Ensuite, de manière plus parsemée, nous retrouvons des créations comptant entre 4 et 15 artistes. Les rares compagnies pouvant se permettre de créer des formes avec davantage d'artistes sur scène sont les deux compagnies majeures de Bourgogne (*ARMO-Jérôme Thomas* et *Rasposo*) ou alors des compagnies disposant de suffisamment de petites formes pour « se permettre » une forme plus imposante (*Compagnie du Clair Obscur* par exemple).

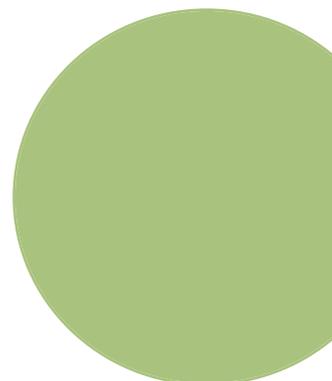
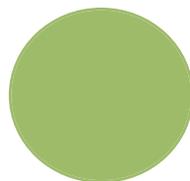
Même si l'on retrouve ce phénomène à l'échelle nationale (d'après *HorsLesMurs*¹⁵, 75% des spectacles compteraient de 1 à 4 artistes), celui-ci est encore plus flagrant en région Bourgogne (avec 91% des spectacles entre 1 et 4 artistes).

Au delà de simples choix artistiques, ces chiffres révèlent la précarité du secteur à l'échelle régionale, limitant fortement la diversité des créations.

¹⁵ « Les Chiffres clés des arts de la rue et des arts du cirque »
– Publication HorsLesMurs, Centre national de ressources des arts de la rue et des arts du cirque – juillet 2010

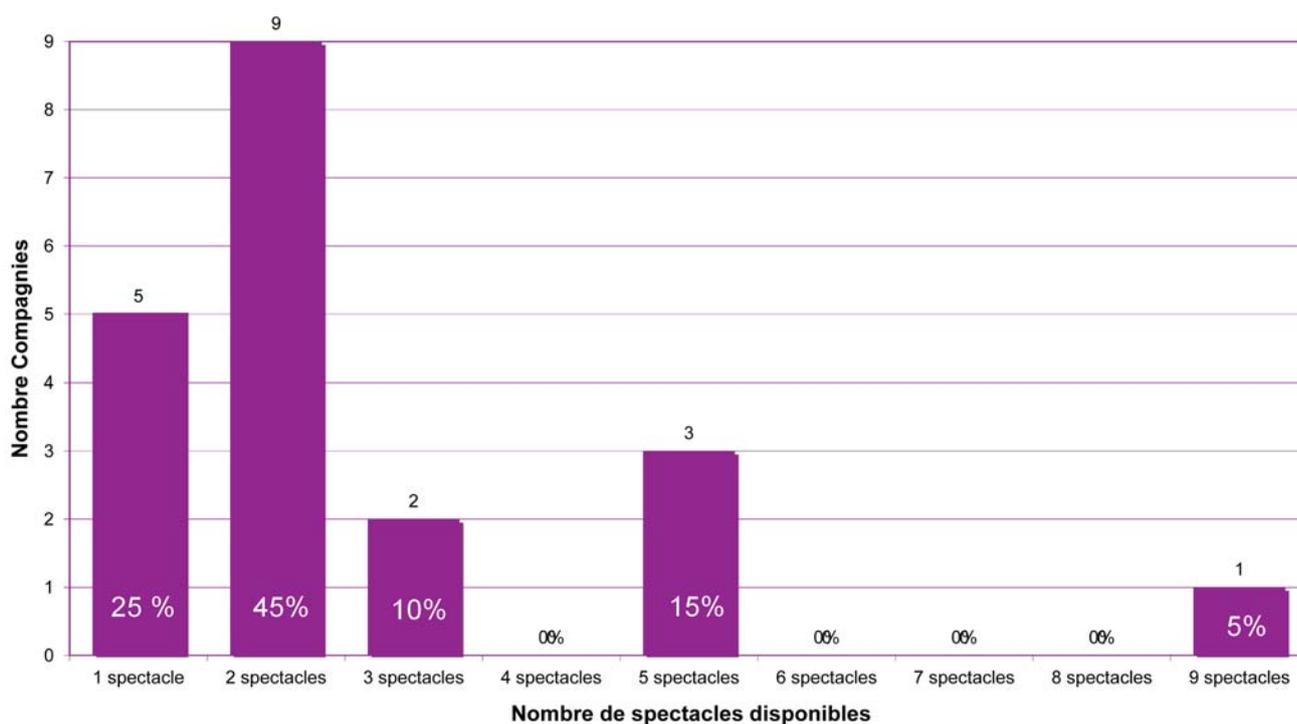
> PRÈS DE LA MOITIÉ DES SPECTACLES DÉCLARÉS À LA SACD

Sur les 51 réponses obtenues à cette question, 23 spectacles sont déclarés répertoriés à la SACD, soit 45%.





NOMBRE DE SPECTACLES DISPONIBLES PAR COMPAGNIE



Les 53 spectacles pour lesquels nous disposons d'informations concernent 20 compagnies. En moyenne, chaque équipe artistique dispose donc de 2,65 spectacles.

Au-delà d'une simple moyenne, il est intéressant de noter que **la grande majorité des compagnies (87%) ont entre 1 et 3 spectacle(s) disponible(s)**. Et le modèle le plus répandu, pour 45% des compagnies, est de 2 spectacles disponibles.



| LIEUX DE REPRÉSENTATIONS

> UNE MAJORITÉ DE CRÉATIONS ADAPTABLES À DES CONTEXTES DE DIFFUSION DIVERS ET VARIÉS

La majorité des spectacles disponibles ont des formes relativement adaptables aux lieux et contextes d'accueils. **Environ 65% des spectacles recensés peuvent ainsi se jouer au sein de lieux assez différents** (théâtres, chapiteaux, parcs et jardins, salles polyvalentes, etc.).

Certainement **pour des raisons économiques**, de nombreuses compagnies semblent préférer créer des spectacles offrant davantage d'opportunités de diffusion.

Mais au-delà d'une certaine logique économique, cela s'explique également par le fait que peu de **compagnies bourguignonnes ont accès régulièrement à des lieux de création équipés** (type théâtre).

> DE NOMBREUX CHAPITEAUX ET STRUCTURES ITINÉRANTES, MAIS SOUS EXPLOITÉS

Sur les 25 compagnies recensées, 6 disposent d'au moins un chapiteau¹⁶. A cela s'ajoute 3 compagnies¹⁷ qui ont facilement un chapiteau à disposition¹⁸.

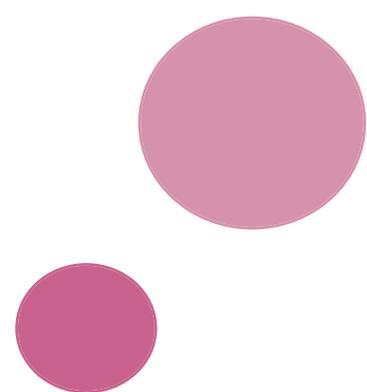
Le nombre de compagnies en Bourgogne possédant un chapiteau, ou en ayant un à disposition s'élève donc au total à 9 sur 25, **soit 36%**.

A cela pourrait s'ajouter la « serre – spectacle » de *l'Atelier Lefeuve & André*, et la structure autonome « végétalisée » du *Cirque Végétal*.

¹⁶ *Rasposo, Cirque Star, ARMO-Jérôme Thomas, Pêcheurs de Rêves, Sans Nom et Saltimbanques*

¹⁷ *Cirque Ilya, Mezcla et Hyaquadire-que*

¹⁸ Les Compagnies ne sont pas directement prioritaires de la structure, mais peuvent en disposer assez facilement et directement (Exemples : le directeur artistique est propriétaire en son nom propre d'un chapiteau, ou encore la Compagnie a un fort partenariat avec une structure culturelle disposant d'un chapiteau)





La moyenne nationale des compagnies ayant un chapiteau étant plus proche de 20%¹⁹, **la région Bourgogne semble être particulièrement dotée en structures itinérantes.**

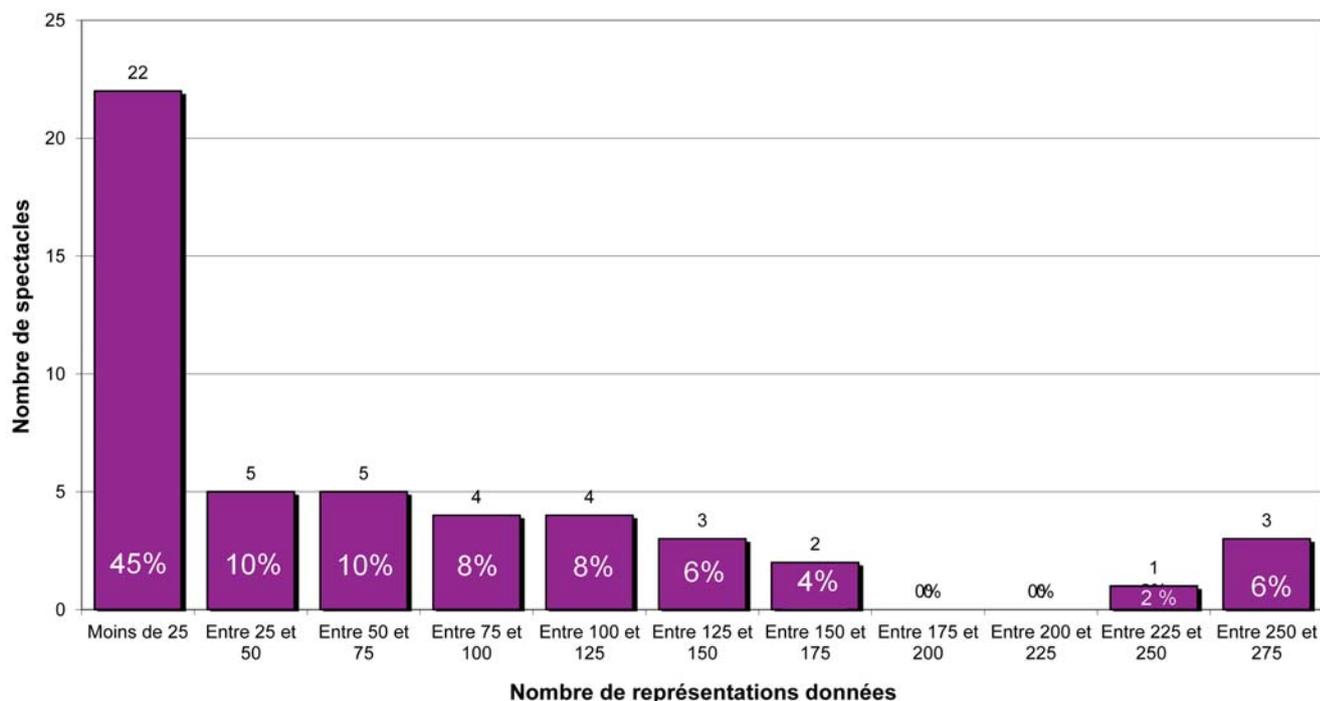
19 « Les Chiffres clés des arts de la rue et des arts du cirque » – Publication HorsLesMurs, Centre national de ressources des arts de la rue et des arts du cirque – juillet 2010

Venant atténuer ces données, il semble qu’assez peu de compagnies diffusent majoritairement leurs spectacles au sein de leur propre structure itinérante.

Seules deux compagnies sont dans cette situation (*Rasposo* et *Cirque Star*), tandis que les autres jouent de manière plus occasionnelle sous leur chapiteau.

NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS PAR SPECTACLE

Nombre de représentations depuis la création du spectacle

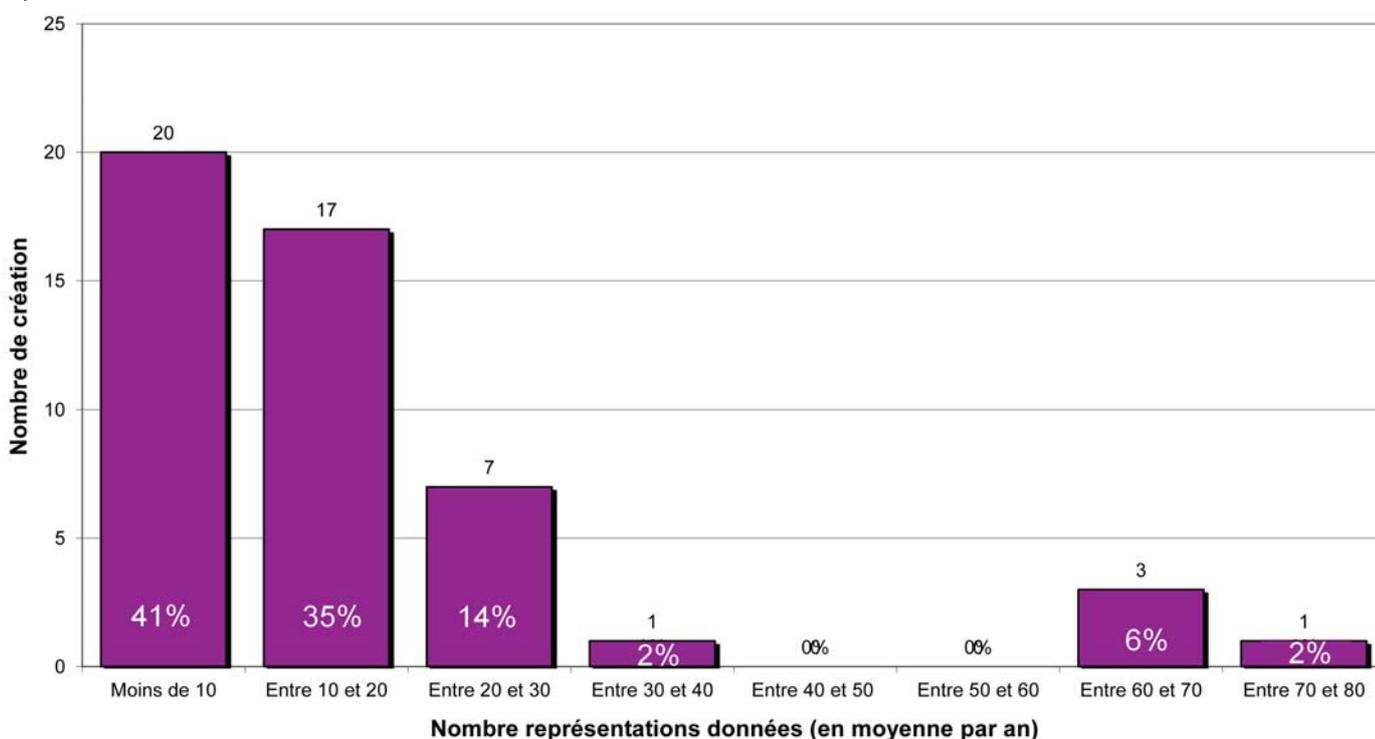




Une majorité de spectacles ont été joués moins de 25 fois depuis leur création (45% des spectacles). Mais ces données ne prennent pas en compte la date de création de chaque spectacle, rendant la comparaison difficile.

Ramenée à une « moyenne de représentations données par an » pour chaque spectacle (nombre de représentations totales, divisé par âge de la création), la comparaison entre les créations devient plus concevable.

Nombre de représentations données en moyenne par an



Une majorité des spectacles joués moins de 10 fois par an, représentent 41% des créations. Mais une part non négligeable de spectacles (plus d'un tiers) se joue tout de même entre 10 et 20 fois par an. Et 14% des spectacles tournent entre



20 et 30 fois par an. Ainsi ces trois premières fourchettes représentent à elles seules, la quasi-totalité (90%) des spectacles répertoriés.

A la marge, quelques spectacles (8%) jouent entre 60 et 80 fois par an. Assez logiquement, les 4 compagnies concernées (*Cirque Ilya*, *Cirque Star*, *Compagnie Rasposo* et *Compagnie CirqumFlex*) sont des structures disposant de peu de spectacles disponibles.

> UN NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS CONSÉQUENT

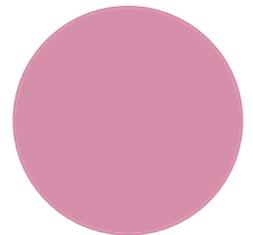
D'une manière globale, **le nombre de représentations données paraît élevé comparé à d'autres secteurs artistiques**, tels la danse ou le théâtre.

Cela peut certainement s'expliquer par une certaine « adaptabilité » de nombreux spectacles (fiche technique légère et/ou facilement négociable, peu d'artistes sur scène, etc.), et par des prix de cession peu élevés.

De nombreuses créations circassiennes peuvent ainsi se jouer hors du secteur culturel classique, élargissant les opportunités de diffusion. Néanmoins, ces opportunités se limitent à certains types de spectacles, souvent « calibrés » (dans leurs formes, mais aussi souvent dans leurs écritures et leurs propos).

> CORRÉLATION ENTRE « TYPES DE SPECTACLES » ET « NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS » ?

Au vu des données relevées, il semble impossible de faire ressortir une réelle corrélation entre le nombre de représentations données annuellement et la typologie du spectacle. Les spectacles les plus importants ne sont pas ceux qui tournent le moins (exemple des compagnies *Rasposo*, *ARMO Jérôme Thomas*, *Atelier André-Lefevre*,...).



Pourtant, a priori, nous pourrions être amenés à penser que les « petites formes » (moins chères et/ou les plus adaptables, etc.) sont automatiquement les plus vendues. Mais il s'avère qu'il n'y a pas (ou très peu) de corrélations significatives, permettant d'associer un format de spectacle à un taux de diffusion. Autrement dit, **la forme du spectacle et son prix ne sont pas des éléments déterminants quant à la quantité de représentations données.**

Par contre, une corrélation semble exister entre le type de spectacle et le réseau de diffusion. Certains types de spectacles seront davantage amenés à être joués au sein de certains types de réseaux de diffusion (Scènes nationales, Scènes conventionnées, festivals, lieux de diffusion intermédiaires, ou réseaux socio-culturels, socio-éducatifs, comités d'entreprise, comités des fêtes...).

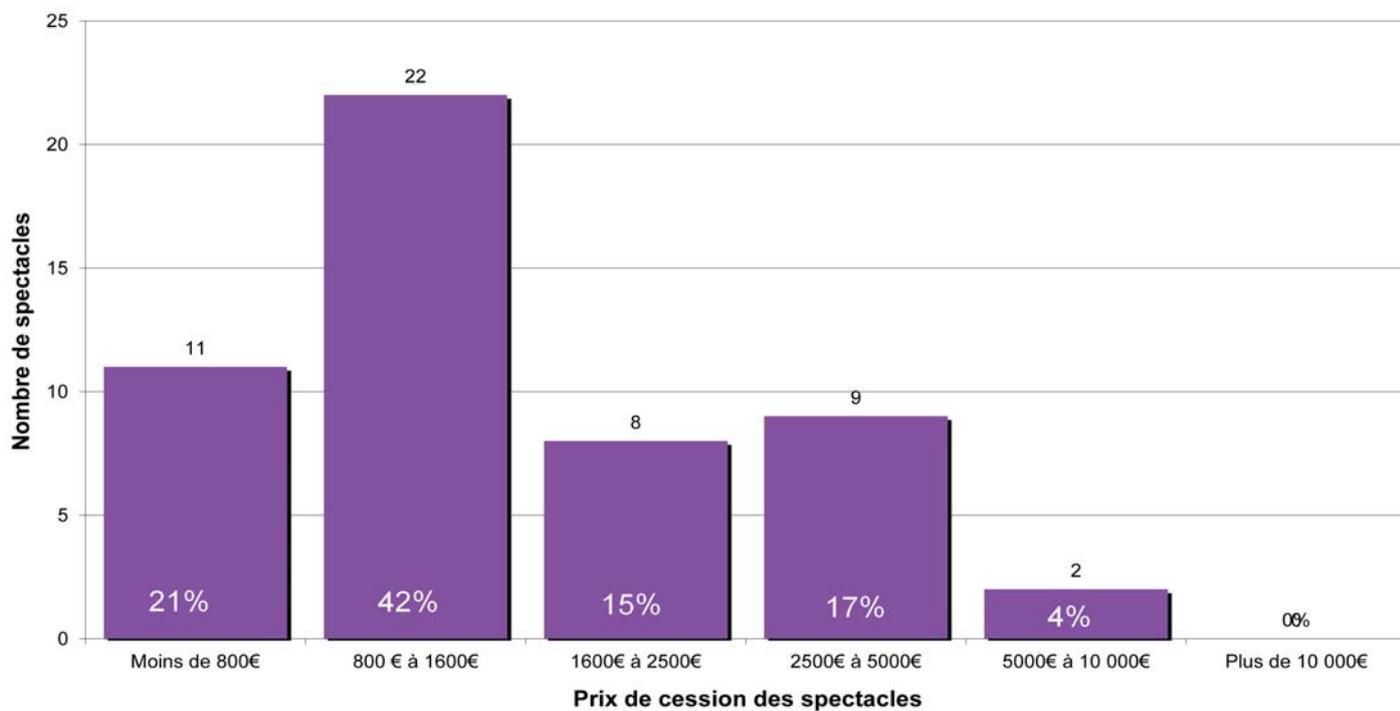
Dans tous les cas, il est difficile d'attribuer un seul facteur déterminant au nombre de représentations données par spectacle. Le nombre de diffusion dépend de nombreuses données, certaines subjectives (qualité du spectacle, capacité à mobiliser des réseaux et des partenaires, etc.), et d'autres objectives (prix, fiche technique, etc.).



Cie Underclouds - Le Funambus - C. Moura et M. Hibon
Photo © Julien Wallissimé EHRHARDT



PRIX DE CESSION DES SPECTACLES



> DES PRIX DE CESSION PEU ÉLEVÉS, ET PEU DE GRANDES FORMES

Les prix des créations sont des données intéressantes, à la croisée de différentes variables (économiques, sociales, de diffusion, subventions et aides,...). Ils illustrent finalement bien le paysage des compagnies de cirque en Bourgogne.

Environ 63% des spectacles coûtent moins de 1 600 euros à la diffusion, dont une majorité de spectacles (42% du total) compris entre 800 euros et 1 600 euros .

Tandis que seulement 32% se situent entre 1 600 euros et 5 000 euros et 4% (soit 2 spectacles) à plus de 5 000 euros .

Ces chiffres viennent corroborer les analyses précédentes sur la typologie des spectacles (majorité de petites formes légères...) et également sur les modes de diffusion (spectacle souvent « tout terrain », jouant régulièrement en dehors du secteur culturel classique), et soulignent également l'absence de grandes formes



comme on le constate régulièrement dans les autres secteurs artistiques (notamment Opéra, Théâtre,...).

Seules les deux compagnies les plus soutenues²⁰ peuvent se permettre de créer des formes plus importantes (**spectacle supérieur à 5 000 euros**) : la *Compagnie ARMO – Jérôme Thomas* et la *Compagnie Rasposo*.

Pour les 2 compagnies, ces spectacles s'inscrivent tout de même dans des logiques différentes : pour la *Compagnie Jérôme Thomas*, la création « plus importante » « Libellule et Papillons ! » fait partie d'un assez large répertoire (de 5 spectacles), et est moins jouée que ses autres créations, tandis que pour la *Compagnie Rasposo*, la création « Le Chant du dindon » est l'unique spectacle disponible et donne de très nombreuses représentations.

Les compagnies dont **le prix de cession est inférieur à 800 euros**, sont souvent des structures qui disposent de nombreux spectacles à leur répertoire (comme la *Compagnie du Clair Obscur* et la *Compagnie Cirko Senso*). Autrement dit, elles sont obligées de « produire » davantage pour survivre.

Et nous pouvons remarquer que les « classes moyennes » des prix des spectacles (**compris entre 1600 et 5000 euros** / représentant seulement 32% des créations) sont davantage constituées des spectacles des compagnies aidées, de manière ponctuelle, par la DRAC et/ou la Région (types « aides à la production »)²¹.

Ces aides semblent ainsi déterminantes pour les compagnies quant à la réalisation de spectacles plus conséquents, sortant de la majorité de petites formes, et faisant souvent preuve de davantage d'originalité.

20 Sous-entendu, « soutenues par les pouvoirs publics, mais également par des coproducteurs eux-mêmes subventionnés ».

21 Exemple : spectacles des Compagnies : *Atelier 29 – Adell Nodé Langlois*, *Atelier André Lefeuvre*, *Compagnie Mezcla*, *Compagnie Manie*, *Cirque Végétal*, *Hyaquadir-que*.



> TERRITOIRES DE DIFFUSION

Ne disposant pas de données suffisantes sur les échelles de diffusion, il est difficile d'analyser plus largement cette question. Au sein de l'enquête, les équipes ont pu indiquer les « territoires de diffusion » parcourus avec leurs spectacles (commune, communauté de communes, département, région, France, Europe, autres), mais sans en préciser les fréquences. Dans cette situation, il suffirait donc par exemple qu'un spectacle soit joué une seule fois en Belgique pour être identifié comme « européen », etc.

Il apparaît tout de même que **certaines compagnies de cirque bourguignonnes s'exportent bien**. Les plus reconnues réalisent régulièrement des tournées internationales (ex : *Compagnie ARMO – Jérôme Thomas, Compagnie Rasposo, Atelier Lefevre & André,...*). Et d'autres compagnies intermédiaires ont également l'occasion de jouer au-delà des frontières (ex : *Cirque Ilya, Compagnie A&O,...*).



Compagnie Rasposo - Marie Mollhens - Morsure - Photo © Michel Corbière



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Sur les 22 compagnies ayant répondu, 9 déclarent bénéficier de formations²², soit 41%.

A ce stade, nous ne disposons pas de données suffisamment détaillées pour porter une réelle analyse sur cette question. Certaines compagnies ont renseigné les organismes de formation (Agecif, Cnac, etc.), tandis que d'autres ont renseigné leur OPCA (l'AFDAS).

- 5 compagnies²³ sur les 9 bénéficiant de formation, déclarent passer par l'AFDAS.

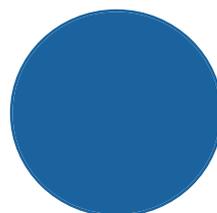
- Concernant les organismes spécialisés dans le secteur des arts du cirque : seule une compagnie²⁴ bénéficie de formation professionnelle continue au *CNAC (Centre National des Arts du Cirque)* à Châlons-en-Champagne ; et aucune à *HorsLesMurs* (Centre national de ressources des arts du cirque et des arts de la rue).

- Les autres organismes de formation, cités chacun une fois, par les compagnies, sont très variés : AGECIF, B.C.I. Formation (Quetigny – 21), Logiciel sPAIEctacle, Ecole de cirque de Buenos Aires, les Champs du possible (Dijon).

²² *Cirque Star, Cirque Ilya, Compagnie A&O, Cirko Senso, Compagnie ARMO-Jérôme Thomas, Compagnie Rasposo, Compagnie CirqumFlex, Compagnie Sans Nom, Compagnie Les Pêcheurs de Rêves.*

²³ *Cirque Star, Cirque Ilya, Compagnie Rasposo, Compagnie CirqumFlex et Compagnie Sans Nom*

²⁴ *Compagnie A&O*



TRANSMISSION

Sur cette question, nous disposons de peu de données quantitatives (exemple : nombre de formations données dans l'année, nombre d'heures de formation, chiffre d'affaires de cette activité, etc.) et qualitatives (type de public, contenu de la formation, etc.) pour pousser l'analyse.

Ces formations peuvent se décliner de manières extrêmement différentes, allant du simple atelier d'initiation pour enfants d'une à deux heure(s), à la formation professionnelle. Et la majorité des compagnies dispensent ces formations très diverses en s'adaptant à la demande.

12 compagnies²⁵ sur 22 déclarent toutefois donner des formations (tout type de public confondu), soit 55%.

Pour la majorité de celles-ci, cette activité de transmission n'est qu'un complément de revenu. Et a contrario, de manière plus marginale, quelques compagnies survivent essentiellement grâce à cette activité (exemple : *Compagnie La Fée Folie*).

Malgré le peu de données précises, recueillies au sein de cette étude généraliste, les questions de formation professionnelle et de transmission en région Bourgogne semblent importantes à explorer davantage.

Le fait que de nombreux artistes de cirque sont des artistes reconnus à l'échelle nationale et internationale, ayant émergé dans les années 1980 et 1990 (*Jérôme Thomas, Hyacinthe Reisch, Adèll Nodé-Langlois, Jean Paul Lefeuvre et Didier André, etc.*) **doit être vu comme une véritable ressource à développer**. Aussi, la région Bourgogne pourrait-elle mieux exploiter cette ressource en proposant une offre de formation professionnelle continue à l'échelle inter-régionale et/ou nationale.

²⁵ *Atelier 29, Cirque Star, Compagnie A&O, Compagnie ARMO-Jérôme Thomas, Compagnie Opopop, Compagnie Anxo, Compagnie Rasposo, Compagnie Fée Folie, Compagnie Sans Nom, Compagnie les Bleus de travail, Compagnie CirqumFlex, Compagnie les Pêcheurs de Rêves*



Mais en ce qui concerne la « demande » de formation à l'échelle régionale, il semblerait moins évident qu'elle soit aussi importante que « l'offre » potentielle.

La dimension interrégionale paraît ainsi plus adaptée pour trouver une adéquation entre « offre » de formation professionnelle continue et « besoins/demandes ».

Il pourrait être également intéressant de créer des liens entre les artistes professionnels et les centres de formation (écoles de cirque), dépassant le seul cadre de la « formation professionnelle continue ».



Cie Mezcla - Sky De Sela

CONCLUSION

En se focalisant essentiellement sur les compagnies de cirque en Bourgogne, cette étude permet de porter un premier regard sur ces acteurs artistiques centraux. Elle permet d'abord de montrer que **la région compte de nombreuses compagnies et artistes de cirque**²⁶ (et spectacles disponibles²⁷), s'opposant à un certain sentiment d'absence de cette discipline artistique sur le territoire.

Parmi ces compagnies aux logiques et aux histoires singulières, certaines caractéristiques communes ressortent de cette première analyse, venant ainsi détailler et approfondir les études nationales sur les arts du cirque (notamment éditées par HorsLesMurs). **La fragilité du secteur semble être le point de convergence d'une grande majorité d'équipes artistiques sur le territoire.** Phénomène identifié au niveau national, il touche d'autant plus les compagnies de cirque bourguignonnes, notamment au regard de leur budget annuel²⁸ et de la typologie des créations²⁹.

Parmi les plus petites structures, il apparaît d'ailleurs une certaine obligation de diversification des activités. Ne se limitant pas à la création de spectacles, elles sont souvent obligées de proposer d'autres activités rémunératrices : notamment des ateliers d'initiation aux arts du cirque, ou encore la location de chapiteau (se détournant par la même occasion de leur cœur de métier, la création).

Certains artistes et compagnies majeurs et renommés sont tout de même présents en Bourgogne. Par contre, **il existe peu d'équipes « intermédiaires »**, situées entre les quelques compagnies majeures et les nombreuses petites structures précaires. **La quasi-absence de cet échelon est une particularité d'autant plus flagrante en Bourgogne.**

Malgré cela, le cirque de création en Bourgogne comporte des spécificités, qui peuvent constituer des points forts :

- **Le nombre important de structures itinérantes** (type « chapiteau ») à disposition des compagnies.

Malheureusement, **elles semblent encore peu exploitées.**

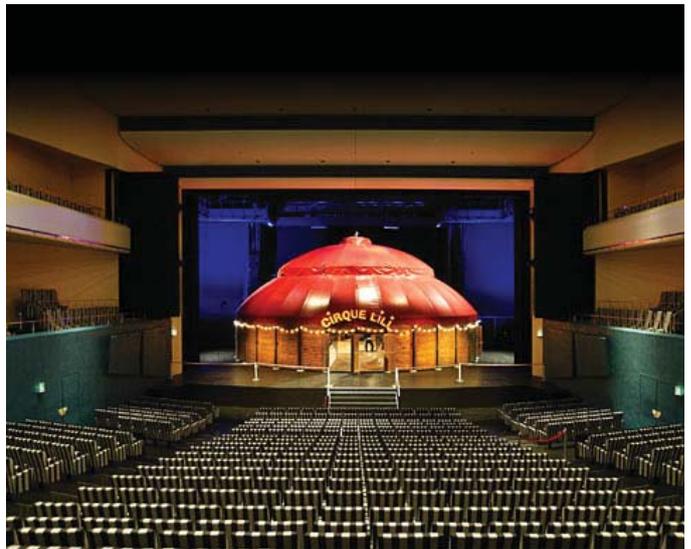
- **La diffusion** : à comparer à d'autres formes d'expressions artistiques (danse, théâtre notamment), **le nombre de représentations données par spectacle de cirque reste**

26 27 « entités artistiques » (Compagnies, artistes individuels ou collectifs d'artistes) en Bourgogne

27 Environ 65 spectacles issus des Compagnies de cirque bourguignonnes

28 Près de 60% des Compagnies déclarant des budgets de moins de 50 000 euros.

29 Une majorité de petites formes, comprenant très peu d'artistes sur scène ; peu chères et très adaptables aux contextes de diffusion en vue d'augmenter le nombre de représentation.



élevé. Cela s'explique notamment par une certaine adaptabilité des créations aux contextes d'accueils³⁰, mais également par la diversité des réseaux de diffusion dans lesquels arrivent à s'insérer les arts du cirque. Néanmoins cette particularité plutôt positive peut être contrebalancée par un certain manque de diversité des créations (il peut apparaître une tendance à privilégier des formats « calibrés » qui offrent davantage d'opportunités de vente).

- La forte présence des compagnies de cirque en milieu rural est également une particularité intéressante. Pour autant, cette présence « administrative » n'implique pas automatiquement une présence active sur le territoire d'implantation, si celle-ci n'est pas encouragée et accompagnée.

Après avoir étudié les compagnies de cirque en Bourgogne, en tant qu'entités artistiques et économiques autonomes, il serait intéressant **d'approfondir l'analyse des interconnexions existantes** (diffusions, résidences, co-productions, accompagnements divers, projets d'actions culturelles et/ou territoriales, ...) **entre ces équipes et les structures culturelles régionales.**

De nombreuses compagnies importantes bourguignonnes se retrouvant très souvent accompagnées par des structures culturelles extérieures à la région³¹, il semblerait pertinent d'interroger les partenariats (de manière quantitative et qualitative) entre ces différents acteurs implantés sur le territoire (au-delà de la question de la diffusion ponctuelle).

Ces questions semblent d'autant plus intéressantes qu'il n'y a à ce jour aucune structure référente dédiée au développement de l'ensemble de la filière « Cirque » en région Bourgogne (type « Pôle cirque », mêlant diffusion, aide à la production, à la structuration, etc.).

Au vu des problématiques rencontrées par les compagnies de cirque, **la région manque d'un acteur structurant à l'échelle de la Bourgogne, agissant de manière cohérente et coordonnée sur l'ensemble de la filière** permettant notamment d'accompagner des équipes artistiques sur la durée, en lien avec les différentes structures culturelles régionales, dans une préoccupation conjointe de diffusion et de production ; permettant également d'élargir les réseaux locaux à des réseaux interrégionaux et nationaux et de mettre en place des projets et dispositifs adaptés et efficaces au bénéfice des artistes de cirque et des territoires ciblés.

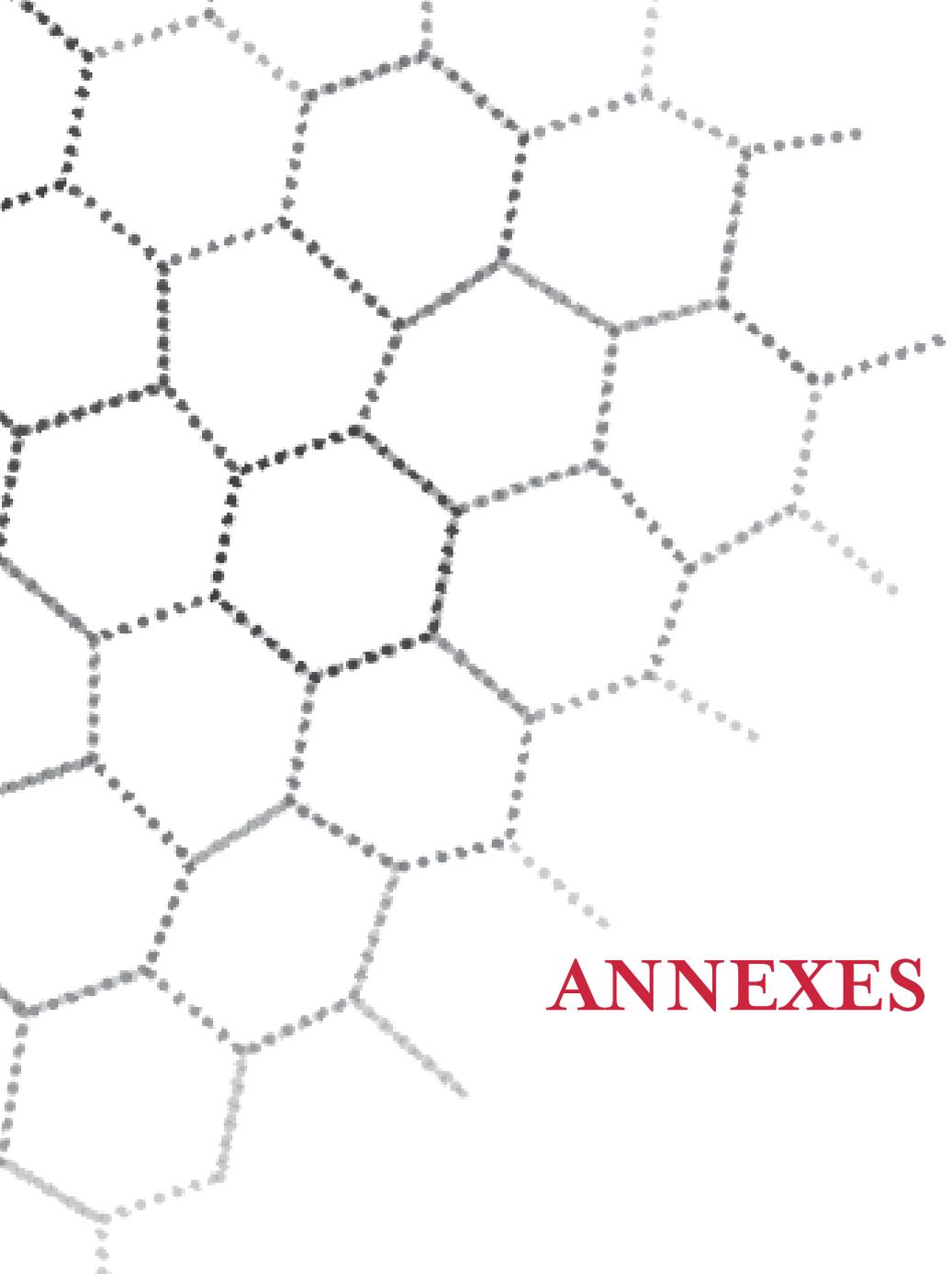
Natan Jannaud – CirQ'ónflex (Dijon – Bourgogne)*

Pour Liaisons Arts Bourgogne - le lab
Juillet 2012

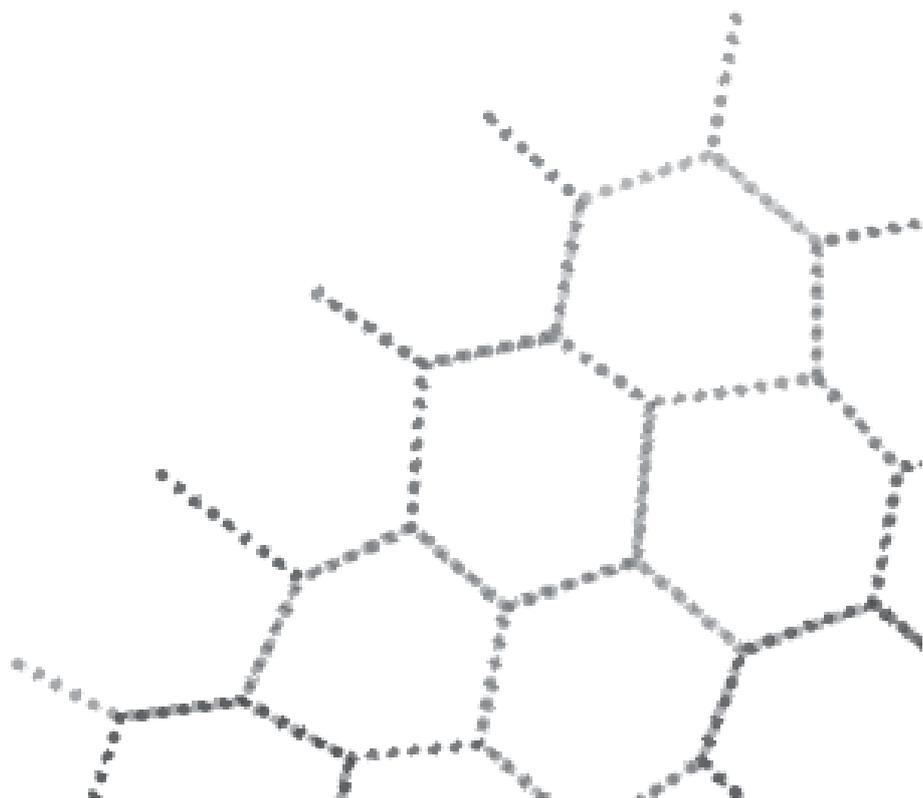
30 Un grand nombre des créations pouvant se jouer aussi bien dans des salles équipées (type « théâtre »), en espaces publics, sous chapiteau,...

31 *La Compagnie Rasposo* est en compagnonnage avec La Verrerie d'Alès en Cévennes - Pôle national des arts du cirque de Languedoc - Roussillon / *La Compagnie Atelier 29 d'Adèll Nodé-Langlois* est accompagnée par le Manège de Reims - Scène nationale / *La Compagnie Atelier Lefeuvre & André* est accompagnée administrativement par « Les Chemins Productions » à Paris

* CirQ'ónflex est soutenue par la Ville de Dijon, le Conseil régional de Bourgogne, la DRAC Bourgogne, le Conseil général de Côte d'Or.



ANNEXES



LISTE DES COMPAGNIES (ET ARTISTES INDIVIDUELS INDENTIFIÉS)

| Nom de la Compagnie | Localisation | | Remarques |
|--|-----------------------------|----|--|
| Atelier 29 - Adèll Nodé-Langlois | Bussières | 89 | |
| Atelier Lefevre & André | Guillon | 89 | administrativement basé à Paris |
| Cie A&O - Joël Colas | Saint André en Terre Plaine | 89 | |
| Cie Anxo Simon Anxolabéhère | Ancey | 21 | |
| Cie ARMO / Jérôme Thomas | Dijon | 21 | |
| Cie Cirko Senso | Beaune | 21 | |
| Cie Cirqum Flex | Toucy | 21 | |
| Cie des Saltimbanques | Chenôve | 21 | |
| Cie du Clair Obscur | Dijon | 21 | |
| Cie Gourdin Ténart – Franck Ténot et Catherine Gourdon | Vitteaux | 21 | En cours de structuration administrative (structure juridique porteuse en cours de création) |
| Cie Hyaquadir-que – Hyacinthe Reisch | Cussy les Forges | 89 | |
| Cie Les Bleus de travail | Saint Andeux | 21 | |
| Cie Les Totors | Chalon sur Saône | 71 | |
| Cie Manie – Vincent Regnard | Dijon | 21 | |
| Cie Mezcla | Montréal | 89 | Administrativement basée à Le Mans |
| Cie Opopop | Dijon | 21 | |
| Cie Rasposo | Moroges | 71 | |
| Cie Sans Nom | Moulins sur Ouanne | 89 | |

| | | | |
|--|------------------------|----|--|
| Cirque Ilya | Dijon | 21 | |
| Cirque Star | Piffonds | 89 | |
| Cirque Végétal | Dijon | 21 | |
| La Fée Folie | Dijon | 21 | |
| Les Pêcheurs de Rêves | La Chapelle St Sauveur | 71 | Administrativement basés à Strasbourg |
| Touk Touk Cie | Bléneau | 89 | |
| Artistes individuels identifiés | | | |
| Anelyz Laviaille | Authiou | 58 | |
| Chloé Moura | Saint Loup Géanges | 71 | |
| John Mzee 'Bongo' Maingi | Dijon | 21 | |
| Mathieu Hibon | Saint Loup Géanges | 71 | |